

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18816 - 73ÈME ANNÉE

Après la répression de dimanche, appel à la grève générale aujourd'hui

Le dialogue seule issue pour la Catalogne et l'Espagne



Grâce à des téléphones mobiles, des manifestants ont pu rendre compte en direct de la répression.

Malgré la violence de la répression dimanche, près de la moitié des électeurs se sont rendus aux urnes en Catalogne. 90 % des suffrages étaient pour l'indépendance. Pendant que le gouvernement catalan estime que la voie vers l'indépendance se dégage et demande une intervention internationale, la population est appelée à une grève générale aujourd'hui pour protester contre la répression. Les violences subies par les citoyens catalans qui voulaient aller voter rappellent ce que les Réunionnais ont vécu, quand le pouvoir parisien utilisait la fraude, les coups et les arrestations pour empêcher le peuple d'élire des communistes.

Dimanche, les images venues de Catalogne ont suscité une grande émotion. Pour empêcher la tenue d'un référendum d'autodétermination organisé par le gouvernement de cette province autonome, le pouvoir central a utilisé

la force. Sur ordre, des policiers ont tiré des balles en caoutchouc sur des citoyens qui allaient voter. Ils ont chargé la foule. Le bilan de cette violente répression est de plusieurs centaines de blessés.

À La Réunion, ces images rappellent

un épisode de l'histoire de notre île. En janvier 1956 se tenait une élection législative. La liste communiste conduite par Paul Vergès et Raymond Mondon remporte la majorité absolue des suffrages dans notre île. Sur les trois sièges à pourvoir, les

communistes en remportent deux.

Mêmes scènes à La Réunion

Cette élection a été le point de départ d'une vague de violente répression décidée par Paris et visant à écraser les communistes. Les scrutins ont alors été systématiquement marqués par la fraude. Les fraudeurs agissaient sous la protection de la police. Les assesseurs communistes étaient frappés et expulsés des bureaux de vote. Des forces anti-émeutes avaient pour mission de charger la foule. Des Réunionnais ont alors payé de leur vie leur engagement militant, d'autres ont été emprisonnés. C'est dans ce contexte de répression qu'est né en 1959 le Parti communiste réunionnais. En effet, l'attitude du pouvoir parisien ne faisait que confirmer une analyse : les Réunionnais sont

les seuls à vouloir le développement de leur pays, il est donc logique qu'ils puissent gérer leurs affaires avec une assemblée unique et des compétences permettant l'autonomie dans le cadre de la République.

La violence de règle rien

Les images venues de Catalogne diffusées depuis dimanche par les télévisions et sur Internet rappellent ce que les Réunionnais ont subi parce qu'ils voulaient être responsables. C'est pourquoi la répression organisée par le gouvernement espagnol est fermement condamnable. Elle ne résoudra rien. En effet, elle ne fait qu'amplifier la défiance vis-à-vis du pouvoir central à Madrid. Avant le scrutin de dimanche, les indépendantistes étaient loin d'être assurés d'obtenir la majorité. Après la répression, le rapport de forces s'est sans doute inversé. Toute nouvelle

violence ne fera qu'amplifier la crise.

Renouer le dialogue

À La Réunion, la répression contre les communistes n'a pas réglé les problèmes du pays. Elle les a au contraire aggravés, car les conséquences négatives des politiques menées par les gouvernements qui se sont succédé se sont accumulées. Ce sera la même chose en Catalogne si le gouvernement espagnol ne choisit pas la voie du dialogue avec les organisateurs du référendum de dimanche.

M.M.

Conseil des ministres de la COI

Un élu réunionnais à la tête de la délégation représentant La Réunion

Au sujet de la COI, la première décision du nouveau pouvoir à Paris est de confier la direction de la délégation au président de la Région Réunion plutôt qu'à un ministre venu de 10.000 kilomètres pour parler au nom des Réunionnais. Si cette délégation se renouvelle, alors elle signifiera une évolution dans les rapports entre le gouvernement et les représentants des Réunionnais.

Lors des Conseils des ministres de la Commission de l'océan Indien, La Réunion est traditionnellement représentée par un ministre ou un secrétaire d'État venu de Paris. Les deux précédentes réunions de cette institution avaient lieu sous la présidence française de l'organisation. Les participants ont donc pu à chaque fois observer le même cérémonial.

Le mot d'accueil était dit par l'ambassadeur à la Coopération régionale dans l'océan Indien dont le bureau se situe à Paris. Et un ministre arrivé le jour même ou la veille de Paris prenait la parole pour souhaiter bienvenue à La Réunion à nos voisins. Aucun élu réunionnais n'était présent à la tribune lors des cérémonies d'ouverture, de clôture et pendant la conférence de presse. Le seul espace de parole restant ouvert à ses élus étaient les ateliers.

À plusieurs reprises, cette situation a été dénoncée. Il faut en effet rappeler que la création de la Commission de l'océan Indien découle de la Conférence des partis progressistes du sud-ouest de l'océan Indien constituée dans les années 1970. Le PCR représentait La Réunion dans ces rencontres. La France n'était pas invitée, pas plus que la Grande-Bretagne, car la conférence de partis progressistes regroupait uniquement des anciennes colonies.

Quand la COI s'est constituée s'est posée la question de la représentation de La Réunion, car la Commission de l'océan Indien est une organisation d'États indépendants. Un moyen a été trouvé par l'intermédiaire de la France. Le recours à l'ancienne puissance coloniale permettait à La Réunion de siéger à la COI. Mais la présence de La Réunion a alors disparu au profit de

la France. Le comble a été atteint en 2014 lors de la Déclaration finale du sommet des chefs d'État de la COI à Moroni : le nom de La Réunion n'est jamais cité. Les conseils des ministres de la COI sous présidence française étaient de la même veine, avec l'émergence d'une création géographique : la France de l'océan Indien.

Depuis le mois de juin, un nouveau pouvoir est en France. Sa première décision concernant la COI est de confier la direction de la délégation à un élu réunionnais, Didier Robert, président de la Région Réunion. Ce choix marque une rupture avec la pratique antérieure. Si cette délégation se renouvelle, alors elle signifiera une évolution dans les rapports entre le gouvernement et les représentants des Réunionnais.

M.M.

Edito

Fusillade à Las Vegas : la revendication du groupe État islamique tombe à pic pour Donald Trump

Hier, une fusillade a fait au moins 59 morts à Las Vegas aux États-Unis. Un individu a tiré sur la foule depuis sa chambre d'hôtel avant de se suicider selon la version officielle. C'est la fusillade la plus meurtrière de l'histoire des États-Unis en temps de paix. Quelques heures après les faits, le groupe État islamique a revendiqué cette attaque. Les enquêteurs doutent de son appartenance à ces terroristes qui étaient soutenus par le gouvernement des États-Unis avant d'échapper à son contrôle.

Cette revendication apparaît en effet bien commode pour détourner l'attention de la véritable cause de cette catastrophe. Aux États-Unis, les armes à feu sont en vente libre. Les policiers disent d'ailleurs avoir trouvé un véritable arsenal dans la chambre d'hôtel du tireur : 16 armes transportées dans 10 valises dont plusieurs fusils à lunette. Si cela se vérifie, alors cela voudra dire que le tireur aura prémédité son acte de longue date.

C'est l'illustration d'un système en pleine crise. Dans un pays qui a érigé le capitalisme comme seule voie et dont les dirigeants n'ont de cesse de combattre les peuples qui tentent de construire une alternative à ce système, il est donc possible de transporter librement un arsenal de guerre sans être inquiété. Toutes les tentatives pour empêcher l'accès sans entrave à des armes à feu ont échoué. De cette politique résulte des drames, celui de Las Vegas atteint un

sommet dans l'horreur.

Le choix de laisser circuler librement des armes à feu découle d'un attachement déraisonné à la propriété privée, une caractéristique du capitalisme. La justification invoquée par les partisans des armes à feu, c'est de donner les moyens aux citoyens de se défendre eux-mêmes s'ils sont menacés. C'est une grave dérive d'un système qui est pourtant défendu par de nombreux dirigeants dans le monde, notamment en Europe.

Tout cela est très inquiétant, car les États-Unis sont dirigés par un président qui promet la destruction d'un pays lorsqu'il s'exprime à la tribune de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies. Pour Donald Trump, la revendication de l'attaque par le groupe État islamique tombe à pic, elle évite toute remise en question d'une politique qui risque de mener le monde à la guerre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Une échéance inéluctable

Les changements climatiques, un impact financier considérable

Les changements climatiques ont des effets réels sur l'économie mondiale, en perturbant l'activité des Etats et des entreprises.

Selon une étude des experts de la finance climat de la Task Force on Climate Disclosure (TCFD), commanditée par le G20, le changement climatique est « un risque systémique pour l'économie et la finance » en France. Par conséquent, les entreprises et les divers acteurs financiers doivent mettre en place des stratégies pour limiter l'impact des changements climatiques.

D'après la Fédération Française de l'Assurance (FFSA), les coûts cumulés des dégâts liés à la sécheresse, aux inondations, aux submersions marines et aux effets du vent, sur cette période, augmenteraient de 90 % en euros constants en France par rapport à ceux des 25 années précédentes (1988 - 2013).

Les dégâts cumulés causés par les aléas naturels dans les 25 prochaines années sont estimés à 92 milliards d'euros. Cela représenterait une augmentation de 44 milliards d'euros par rapport aux coûts occasionnés sur la période équivalente passée, soit une hausse de 90 %, selon le rapport consacré à l'Impact du changement climatique sur l'assurance de la FFSA.

La transition énergétique, une aubaine pour les pays du G20

A contre courant des études économiques réalisées cette année sur l'impact financier des changements climatiques, le rapport l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publié en mai, a affirmé qu'investir

en faveur de la transition énergétique devrait bénéficier à la croissance des pays du G20.

« Loin d'être un frein, l'intégration de l'action climatique à la politique en faveur de la croissance peut avoir un effet économique positif », a assuré le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría.

Pour ce dernier, des mesures adaptées devraient permettre d'accroître de 2,8 % le produit intérieur brut (PIB) des pays du groupe des 20 d'ici à 2050. Le PIB pourrait même approcher les 5 % en tenant compte de l'élimination de certains effets néfastes du réchauffement, comme les dommages causés par la multiplication de catastrophes naturelles extrêmes.

« Il n'y a pas d'excuse économique qui justifie de ne pas agir contre le changement climatique, et le problème est si urgent que nous devons passer à l'action maintenant », a encore exhorté Angel Gurría.

L'institution appelle les Etats du G20 à prendre rapidement le leadership dans la lutte contre le réchauffement. D'autant que s'ils représentent 85 % du PIB mondial et 80 % du total des émissions de CO₂, les pays sont aussi « collectivement à la pointe de la transition », a souligné l'OCDE.

Les dépenses engagées rapidement compensées

Dans son rapport, l'OCDE met en avant le coût qu'engendrerait tout

retard dans la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris, de décembre 2015. En effet, une action trop tardive obligerait un ajustement plus radical, pouvant entraîner des perturbations économiques et environnementales conséquentes.

Contenir l'élévation de la température mondiale en dessous de 2°C nécessitera des investissements dans les infrastructures de 6 900 milliards dollars (6 141 milliards d'euros) par an, entre aujourd'hui et 2030, soit seulement 10 % de plus qu'une croissance intensive en carbone. De plus, les infrastructures respectueuses du climat sont moins énergivores et permettraient de faire chaque année des économies d'énergies fossiles de 1 700 milliards de dollars (1 513 milliards d'euros) au total, ce qui compenserait de loin le surcoût.

Ainsi, les vingt principales économies de la planète rassemblent 98 % des capacités installées d'énergie éolienne, 97 % dans le photovoltaïque et 93 % des véhicules électriques. Selon l'OCDE, les pays peuvent agir en

- supprimant toute forme de subventions aux énergies fossiles,
- augmentant la taxation du carbone
- réorientant la politique de recherche et développement en faveur de l'innovation verte
- investissant plus dans les infrastructures

Globalement, l'OCDE évalue à 6 300 milliards de dollars (5 600 milliards d'euros) par an, jusqu'en 2030, les besoins d'investissements des pays

In kozman pou la rout

« Kankrola i domine pa volaye ! »

Mi koné pa si z'ot kaz zot nana in poulayé. Pa bann kalité poulayé antomatik, kaziman prop konm in laboratoir, mé in poulayé la kour, avèk in pé tout volaye mélanzé é manzé fane-fané in pé partou. Sak la fine oir sa, i koné bien dann poulayé-la na poin arienk volaye mé in pé tout zaimo. An parmi kankrola-bann moun Haïti i apèl sa ravet - i vien rode z'ot manzé zot osi, mé san fé éspré zot i améyor lo rodinèr bann volaye k'i fé konprann azot la pa zot i komann tèrè : mète an mète shakinn son mètr é volaye la fine kiso détrui azot, kiso fé kour azot. Sa i vé dir dann tout z'afèr nana in rapor d'fors é sa sé in n'afèr k'i fo pa gnoré. Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.



du G20 dans les transports, l'énergie, l'eau ou les télécommunications. Ces dépenses seraient compensées par les bénéfices en matière d'innovation, d'économies d'énergie, ou encore de santé et de bien-être des populations.

Agir rapidement pour éviter des dégâts plus conséquents

D'ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Météorologie a tiré la sonnette d'alarme en mars 2017. Dans son rapport, l'institution a déclaré l'année 2016 comme étant l'année la plus chaude jamais enregistrée par

l'Homme. Les scientifiques s'inquiètent car 2017 subit les conséquences du réchauffement climatique.

L'OMM a expliqué qu'en dépit de l'émergence des énergies alternatives, le processus de dé-carbonisation de la planète reste immense. Pour ne pas dépasser le seuil des 2° C d'augmentation d'ici 2050, le stock de CO2 dans l'atmosphère devrait rester dans une fourchette comprise entre 860 à 1 180 milliards de tonnes.

Or les réserves mondiales d'énergies fossiles représentent trois à quatre fois ce montant, voire cinq fois, en intégrant les pétroles et gaz non conventionnels. Face à l'urgence climatique, l'OMM assure

qu'il fait s'abstenir d'extraire et de brûler la plus grande partie de ces réserves fossiles.

Selon une étude menée par Christophe McGlade et Paul Etkins, de l'University College of London, 35 % des réserves de pétrole, 52 % de gaz et 88 % de charbon devront rester sous terre pour éviter le réchauffement du climat. Mais, il faut que les émissions baissent dès à présent et soient ramenées au tiers de leur valeur actuelle en 2050, deviennent nulles en 2080 et négatives (stockage du CO2) à la fin du siècle, d'après les calculs de Jean-Marc Jancovici, fondateur du cabinet de conseil Carbone 4 et du think tank The Shift Project.

Oté

A koz in kriz l'irtikèr pou in sinp l'éspozisyon ?

La vil Lo Port nana bonpé la shans an vérité. Pou kosa mi di sa ? Pars dopi in santène d'ané, dann vil – la la spass in bonpé z'épizode listoir La Rényon : lo vré l'istoir La Rényon. Sète in pèp apré vanjé pou fé valoir son dignité, son l'espri robèl, épi la ène li nana pou l'èsploitasyon épi la dominasyon. An pliské sa, i fo ni obliy pa la par bann fam la pran dann bann lite.

La vil lo por, konm mi sort di, nana in bonpé la shans an vérité. Par raport lo bann lite lo pèp la améné, é pars bann lite-la nana ankor zordi bonpé témoin é anparmi lo bann témoin nana Alain Dreneau, l'om la akonpagn listoir lo pèp épi listoir la vil, avèk son l'aparèye foto. An militan, an sinp militan ! An sinp militan bénévol.

Biensir li noré pi si li l'avé vouli gingn l'arzan dann son travaye, mé li la zamé pans otroman k'an militan. Si tèlman k'in zour, nana kékz'ané déza, li la déside kado plizyèr milyé foto li l'avé fé dopi in kantité d'zané-sa i apèl in lèg ! Kék shoz doné, pa vandi, pou sèrv listoir. Konm moin la di azot, l'idé fé pèye ali son travaye la mèm zamé frol avèk li.

Moin la vi, na in pé d'tan, in l'éspozisyon la médyatèk lo Port. Té i konsèrn Kèr Ségnan, dann tan-la lo pli gran bidonvil l'avé dann la vil mèm é moin la gingn kaptir in pé l'émosyonn bann moun - la kan zot la vi lo foto z'ot bann vyé famiy. I paré té i doi an avoir in nouvo l'éspozisyon dsi la lite bann fam, sé zour isi, mé d'aprè sak i di l'éspozisyon-la la avorté. La pa pars tèt mank foto ! La pa pars l'avé poin asé la lite bann fam la améné ! La pa pars bann foto té pa paré !

Pou kèl rézon alor ? Pars lo fotograf sé in militan kominis ? I paré ke non. Pètète pars an parmi bann manifestan l'avé de moun i yèm pa an avoir été kontaminé par bann z'idé rouj fitintan ? Pètète oui, pètète non. Alor lé posib ké sé lo pèp zot té i défil ansanm, dann tan, k'i ral pi azot zordi ? Mi koné pa ozis. Sansa zot i rèv ankor pou rash bann rasine lo PCR ? Lo dèrnyé rasine, zot i éstime par érèr.

Koman-koman, tanpir pou lo vré rézon, an touléka, zot i vé konm zot i vé pa, sa sé la sansir k'i done azot in kriz l'irtikèr konmsa. In kriz l'irtikèr pou in sinp l'éspozisyon popilèr.

Justin